



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

Pour l'effacement rapide des tags et inscriptions à caractère antisémitique

Question écrite n° 4905

### Texte de la question

Mme Monique Griseti attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la nécessité d'une intervention rapide et systématique pour effacer toute inscription à caractère antisémitique ou causant un trouble à l'ordre public. Depuis le 7 octobre 2023, Marseille, comme d'autres villes françaises, connaît une recrudescence inquiétante d'actes antisémites, notamment à travers l'apparition de tags haineux et d'inscriptions antisémites sur l'espace public. Certains de ces graffitis, parfois de grande ampleur, restent visibles de tous pendant plusieurs jours avant d'être effacés. Ils prolongent ainsi leur impact négatif et contribuent à un antisémitisme d'atmosphère. Si la diversité des propriétaires et des gestionnaires des espaces concernés (publics, privés, copropriétés) est incontestable, il est impensable que ces messages de haine puissent perdurer dans le paysage urbain. L'inaction ou la lenteur des interventions ne peut être une fatalité face à de tels actes qui portent atteinte aux valeurs de la France et de la République et troublent l'ordre public. Aussi, elle lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour imposer l'effacement obligatoire et systématique de ces inscriptions dans un délai maximal de 24 heures, quels que soient le statut de la propriété concernée et les responsabilités en vigueur. Elle souhaite savoir si des dispositions réglementaires spécifiques peuvent être adoptées ou renforcées pour garantir une réactivité immédiate des services municipaux et préfectoraux, afin que ces actes ne trouvent jamais de place durable à Marseille, comme dans toutes les villes de France.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Monique Griseti](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4905

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** [Intérieur](#)

**Ministère attributaire :** [Aménagement du territoire et décentralisation](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 mars 2025](#), page 1505